

To: test (5)  
From: LIFE Heliantheme (contact@heliantheme.eu / Standard)  
Subject: LIFE Héliantheme - le Babil Calcicole - spécial pâturage



Newsletter électronique du projet LIFE Héliantheme n°8 : sept.- nov. 2010

### SPECIAL "PATURAGE"



Wallonie



Version PDF téléchargeable [ICI](#).

[Les bergers modernes](#)

[Type et période de pâturage](#)

[Intervenir ou pas ?](#)

[Quelle charge et durée de pâturage ?](#)

[Conserver les pelouses, oui mais comment ?](#)

[Quelle fréquence ? Quid des zones refuges ?](#)

[Pratiques d'autrefois et d'aujourd'hui ?](#)

[Le plan de pâturage](#)

[Quels animaux ?](#)

[Agenda des activités](#)

**LIFE Héliantheme**

rue Fusch 3  
4000 Liège

T: 04/2509595  
F: 04/2221689

[www.heliantheme.eu](http://www.heliantheme.eu)  
[contact@heliantheme.eu](mailto:contact@heliantheme.eu)

### Les bergers modernes...

Difficile d'évoquer les pelouses calcaires sans parler d'agriculture! Dans nos contrées en effet, ce sont les activités humaines, essentiellement le pacage de moutons ou de chèvres, qui ont permis, pendant les siècles

derniers, l'extension des milieux ouverts sur les terrains peu productifs comme les versants rocheux de nos grandes vallées calcaires.

A ce titre, le plus grand challenge du projet LIFE Hélianthème est de mettre en place une structure de gestion durable, qui garantisse le maintien à long terme des prairies et pelouses sèches restaurées. La méthode de gestion qui paraît la plus naturelle est évidemment le recours aux moutons ou aux chèvres, comme par le passé.

Vous le comprendrez aisément toutefois : pâturages d'hier et d'aujourd'hui comportent bien des différences. Si les bergers d'autrefois menaient leurs troupeaux vers de vastes espaces de landes et pelouses, le « berger » moderne veillera plutôt à éviter le surpâturage des quelques espaces de pelouses calcaires subsistant chez nous. Plus question non plus que les moutons vagabondent dans la prairie du voisin ! Le maintien en enclos est dorénavant la règle. Moins d'espace disponible, moins de temps pour l'éleveur,... tout cela dessine le profil des nouveaux bergers.

Soyons clairs, la rentabilité propre de l'activité est minime. Prix de la viande, coût de la main d'œuvre, des soins vétérinaires, ... ne permettent guère d'espérer de bénéfices de l'élevage extensif ovin. Triste coutume désormais en agriculture, les pratiques se maintiennent grâce à des subventions. Dans le cas des pelouses calcaires, la richesse biologique justifie amplement que l'on attribue à ces terrains des « primes » pour l'entretien de « prairie de haute valeur biologique ». Grâce à ces aides financières, la gestion des pelouses calcaires peut être assurée par des éleveurs professionnels, pour qui cette activité est une façon de se diversifier au sein d'une exploitation traditionnelle.



« **Il faut d'emblée penser à la gestion ultérieure par pâturage et aux collaborations avec les éleveurs !** », tel était le mot d'ordre depuis le lancement du projet LIFE Hélianthème. Dans le bassin de l'Ourthe en particulier, où presque aucune structure de pâturage extensif ovin n'existait, tout était à faire. Bien consciente de l'enjeu, l'équipe du projet LIFE a œuvré dès ce printemps 2010 à la recherche des éleveurs susceptibles d'être intéressés par cette activité tout à fait spéciale. Les éleveurs (ovins ou non) de la zone de projet ont été contactés et rencontrés dès le moment où ils montraient un certain intérêt pour notre initiative.

Après une période de réflexion pour les éleveurs et quelques visites sur le terrain, une première liste de candidats a pu être établie.



journée "pâturage" - 23/06/2010

C'est ainsi que le 23 juin, pas moins de 40 éleveurs étaient invités à une journée de formation organisée par le LIFE à la ferme de Jambjoule à Rochefort. Au programme : visites de plusieurs sites gérés par des moutons de race rustique (Mergelland et Roux ardennais), rencontre d'éleveurs expérimentés, de conseillers en méthodes agri-environnementales, de vétérinaires, ainsi que des représentants du monde scientifique. Cette journée ensoleillée a permis de se rendre compte des multiples contraintes liées au pâturage en prairies maigres, souvent pentues et difficiles d'accès. Les aspects techniques, financiers, mais surtout les

particularités liées à l'élevage des moutons de races rustiques ont été abordées en détails. Tout le monde a également pu se rendre compte de l'excellente qualité de la viande du Roux ardennais à l'occasion du barbecue de midi...

A l'issue de cette journée "pâturage", tous les éleveurs ont reçu un formulaire de candidature à rentrer pour la mi-juillet. Quatorze candidatures nous sont finalement parvenues. L'expérience, le temps, le matériel et les prairies parkings disponibles, mais aussi le projet dans lequel s'intégrerait cette activité, sont les principaux critères qui ont servi à réaliser la sélection finale des éleveurs. Pour celle-ci, un jury composé des membres de l'équipe LIFE mais aussi de représentants de la Direction Générale de l'Agriculture et du Département Nature et Forêts s'étaient réunis. Le jury a pu apprécier la qualité et la motivation des candidats, ce qui rendit la sélection d'autant moins simple. La proximité des sites restaurés par rapport au domicile des éleveurs s'est finalement avérée un critère déterminant qui a permis de départager les ex-æquo.

Six éleveurs ont été retenus pour assurer la gestion des quelques 21 sites de la zone « Ourthe ». Dès la semaine qui a suivi la journée de sélection (le 10 août), l'équipe LIFE s'est organisée pour compléter les troupeaux de ces éleveurs grâce à l'acquisition de plusieurs lots d'animaux en provenance d'élevages réputés.

A ce jour, 121 animaux (moutons Roux ardennais, Ardennais tachetés et Mergelland) ont été acquis par le LIFE et sont mis à la disposition des éleveurs, au prorata des surfaces à gérer. La vente des jeunes moutons

se fait durant l'été (après sevrage des agnelles) et il était important d'avoir effectué la sélection des éleveurs suffisamment tôt pour pouvoir acquérir un grand nombre de ces animaux peu répandus. L'objectif pour la plupart des sites : le début du pâturage pour 2011, juste après les grands débroussaillages de l'hiver.

**Après toutes ces rencontres, l'équipe LIFE souhaite partager avec vous quelques enseignements relatifs au pâturage en pelouses calcaires... ou comment nous en sommes arrivés là ! Les quelques paragraphes ci-dessous retracent la démarche du gestionnaire face à un défi : préserver ce biotope éphémère qui lui tient tant à cœur...**

[haut de page](#)

## Intervenir ou pas ?

Les pelouses sèches sont en effet reconnues pour leur extraordinaire richesse spécifique, mais soulignons qu'elles ne constituent qu'un stade transitoire au sein de la succession végétale. La dynamique naturelle les fait inexorablement évoluer vers la forêt, en passant par différents stades. Ainsi, sans intervention humaine, les espèces typiques des pelouses sèches seraient confinées à quelques escarpements rocheux ensoleillés sur des surfaces extrêmement réduites souvent vouées à la disparition dans un environnement fragmenté.

Nous sommes donc face à un premier choix : laisse-t-on le milieu évoluer naturellement, laissant ainsi disparaître les espaces de pelouses sèches au profit de formations ligneuses, ou adopte-t-on un système de gestion qui permettra de maintenir ces biotopes si riches en espèces ?



[haut de page](#)

## Conserver les pelouses, oui mais comment ?

Si nous mettons de côté l'utilisation du feu dirigé, la pratique du pâturage et du fauchage sont les méthodes traditionnelles de gestion des pelouses sèches.



travail à la barre faucheuse

Contrairement au pâturage, la fauche est une technique peu sélective, assez brutale, dont le résultat est moins hétérogène (pas de sélection dans les espèces, hauteur de coupe uniforme,...). La fauche, avec exportation du foin, permet par contre d'appauvrir plus rapidement le sol que le pâturage. Enfin et surtout, ajoutons que la fauche mécanisée, par des engins agricoles traditionnels, est réservée aux reliefs les plus réguliers et aux terrains les plus accessibles ; ce qui exclut donc cette technique pour la gestion de beaucoup de sites du projet LIFE.

Le pâturage présente le gros avantage d'alléger considérablement le temps de travail, bien que dans bien des cas, dans le maintien des zones ouvertes. Il permet aussi de gérer des terrains rocheux, pentus et difficiles d'accès, pour autant que l'on travaille avec des races ovines adaptées. Toutefois, et c'est là un facteur important à conserver à l'esprit, un pâturage mal adapté peut avoir des conséquences catastrophiques pour les sites. Un suivi minutieux doit dès lors être mis en place afin d'évaluer les effets du pâturage sur la végétation.



travail à la débroussailleuse

Quel que soit le système retenu, le principe général reste le même : **diminuer la compétition pour la lumière, l'eau et les éléments nutritifs du sol.**

Dans le cadre du projet LIFE, afin de garantir une gestion optimale des sites à long terme, nous nous orientons vers le pâturage avec le fauchage comme technique ponctuelle d'appui. Néanmoins, la fauche manuelle (débroussailluse) reste indispensable pour les sites isolés, de petite taille ou d'accès difficile.

[haut de page](#)

## Pratiques d'autrefois et d'aujourd'hui



Autrefois, nos coteaux servaient de vaines pâtures à des troupeaux itinérants. En effet, chaque matin, le berger ou « herdier » communal rassemblait les moutons du village afin de les mener vers les pâturages. Ces troupeaux allaient et venaient en fonction de la nourriture disponible et étaient rentrés dans les villages chaque nuit. Après la révolution industrielle et agricole, cette pratique ancestrale, comme bien d'autres, a été abandonnée. Laissés à la dynamique naturelle de la nature, les sites se sont progressivement embroussaillés et reboisés.

Le pâturage actuel des pelouses sèches n'a plus rien de comparable avec ces anciennes pratiques agropastorales. Aujourd'hui, vu le caractère peu rentable de cette activité, - plus personne ne peut gagner son pain en gardant des moutons - tout doit être mis en œuvre pour limiter les coûts. Dès lors, les troupeaux sont maintenus, pendant une durée bien déterminée, jour et nuit sur les sites par des enclos fixes ou mobiles. Même avec les moyens modernes, cette pratique ne serait pas économiquement viable sans les [aides agri-environnementales](#) qui sont des compensations financières que touche un exploitant en échange d'un effort réalisé en faveur de l'environnement et suite au manque à gagner lié au type de milieu. Entrer dans cette démarche peut se révéler être très intéressant pour des agriculteurs dans le cadre d'une diversification de l'exploitation.

En regard de tous ces éléments, dans notre contexte actuel, il est plus que jamais essentiel de trouver des solutions alliant un coût de gestion aussi limité que possible à des interventions de qualité.

[haut de page](#)

## Quels animaux ?

A priori, le pâturage peut être effectué par toutes les catégories d'animaux : bovins, ovin, caprins, équins et asins (même par des éléphants d'après notre spécialiste © :-p ). Les animaux doivent cependant être choisis sur base des critères du terrain (choix de l'espèce) mais aussi de leurs habitudes alimentaires (choix de la race).



moutons roux ardennais

**Les critères de terrain** : les conditions de pente, la présence d'affleurements rocheux, le type de végétation, la présence de ligneux, ... font des moutons, et accessoirement des chèvres, les meilleurs candidats.

Ces animaux présentent également l'avantage d'être légers, limitant ainsi le problème de piétinement. Bien que peu habituel dans nos cultures agro-pastorales, les ânes semblent être également bien adaptés au pâturage sur coteaux.

**Les habitudes alimentaires** : chaque espèce, et même chaque race d'une même espèce, a une façon bien particulière de pâturer. Il peut ainsi être intéressant d'associer plusieurs espèces afin de profiter de leurs impacts différents sur la végétation. Par exemple, le trio « moutons-chèvres-ânes » :



Les moutons pâturent de façon assez hétérogène (présence de zones rases alternant avec des zones à peine pâturées) et sont les meilleurs transporteurs des diaspores. Leur sélection alimentaire est importante, ce qui peut les rendre peu efficace pour la restauration de pelouses très enfrichées.

Les chèvres sont quant à elles d'excellentes écorceuses, leur impact sur les ligneux est donc conséquent, parfois au détriment du tapis herbacé. Cependant elles sont réputées pour être vagabondes, les clôtures devront dès lors être plus hautes que celles pour des moutons et sans défaut.



La plupart des ânes sont également de très bons gestionnaires de ligneux ne faisant qu'une bouchée des ronces, aubépines ou pruneliers. Les ânes ont cependant besoin d'avantage d'eau que les moutons ou les chèvres. Il faudra également veiller à avoir des animaux de bon caractère car la cohabitation avec les moutons pourrait s'avérer désastreuse.

Sur les sites du LIFE, nous nous sommes donc tournés vers les moutons, et accessoirement, les chèvres. De jeunes bovins viandeux seront également utilisés sur une pelouse mésophile de plateau dont le tapis herbacé est relativement dense.

Le caractère rustique des animaux choisis est primordial. Les animaux doivent être robustes et peu exigeants afin de résister aux conditions de vie des pelouses sèches : fortes pentes, végétation de faible valeur fourragère, exposition, stress hydrique,... Les possibilités de vente des produits d'élevage (lait, laine, viande) doivent également être pris en considération dans le choix de l'espèce et de la race car la diminution des coûts de gestion est une assurance de la pérennité de celle-ci.

Par ailleurs, au sein d'une même race, chaque individu a des habitudes alimentaires différentes. Ainsi, il est préférable de choisir des individus qui, dès leur plus jeune âge, ont eu l'habitude de pâturer des terrains maigres plutôt que des individus habitués à une alimentation riche.

Pour en revenir à nos moutons, dans le cas des pelouses sèches, nous nous tournons vers les races présentant les caractéristiques énoncées ci-dessus et d'origines locales telles que l'Ardennais roux, l'Ardennais tacheté et le Mergelland. Bien que moins adaptées aux pelouses sèches, d'autres races locales telles que le Laitier belge et l'Entre-Sambre et Meuse sont également ponctuellement utilisées.

Naturellement, le choix de la race revient à l'éleveur, sur base des recommandations du projet LIFE. Ainsi, pour des raisons de débouchés, de facilité à se procurer des animaux ou d'affinité particulière, d'autres races rustiques peuvent convenir (France - Allemagne) : le Merinos, le Solognot, le Heidschnucken, le Lacaune, le Rava, le Limousin,... Etant donné son caractère sauvage, le mouton Soay est à éviter, voire à proscrire, car la manutention du troupeau peut rapidement devenir un vrai sport olympique. De plus, sa petite taille impose un nombre d'individus plus important pour un résultat identique à une autre race.



mouton Ardennais tacheté



moutons Mergelland

[haut de page](#)

## Type et période de pâturage

En règle générale, afin d'avoir un bon contrôle des résultats du pâturage et pour limiter les coûts, nous conseillons un pâturage tournant plutôt qu'un pâturage fixe ou itinérant. Les sites sont ainsi cloisonnés en plusieurs parcelles qui seront tour à tour pâturées avec des chargements instantanés élevés sur de courtes périodes. Cette façon de procéder permet de varier l'intensité du pâturage d'une parcelle à l'autre de manière à privilégier un grand nombre d'espèces.

Les périodes de pâturage doivent être adaptées aux résultats attendus de la gestion. C'est donc en fonction des groupes écologiques que l'on veut privilégier (gérer = choisir), de la phénologie de la faune et de la flore présente, de l'état de conservation du site, des possibilités techniques locales,... que l'on détermine les périodes d'interventions :



- un pâturage printanier (avril-mai) va être efficace contre les graminées sociales (les jeunes pousses étant appétentes).
- au début de l'été, le pâturage sera surtout efficace sur la végétation ligneuse dont les jeunes pousses ne sont pas encore tout à fait lignifiées. L'inconvénient d'un pâturage estival est qu'il se fait toujours au détriment de nombreuses espèces.
- un pâturage automnal et hivernal a très peu d'impact sur les graminées sociales et les ligneux mais crée peu de dommage à la flore. Pendant cette

cépée de *Cornus sanguinea* après le passage des moutons : toutes les feuilles et les bourgeons ont été mangés.

période, on constate par contre une accumulation plus importante d'éléments nutritifs (processus microbiens ralentis).

En phase de restauration, le pâturage peut être aidé par une fauche ou un débroussaillage préalable (15 jours avant l'entrée du troupeau). De cette manière, les ligneux subissent une double attaque et l'efficacité de la gestion s'en trouve améliorée.

[haut de page](#)

## Quelle "charge" et durée de pâturage ?

La "charge" est une notion très utilisée en agriculture qui permet de représenter la pression de pâturage pour une surface donnée et en fonction du type d'animaux utilisés. Celle-ci peut être exprimée de diverses manières.

Bien que chaque cas soit différent, il est couramment admis qu'un chargement moyen en phase d'entretien de 1 à 2 équivalent-moutons adultes par hectare et par an suffit, c'est à dire entre 0,16 et 0,32 UGB/ha/an. Un UGB correspondant à une vache adulte de plus de 3 ans et de 600 kg (1 UGB = 6 brebis ou chèvres adultes = 4 ânes de tout âge).



la charge varie selon le type de pelouse, son état de conservation, les espèces présentes,...

Connaissant la période de pâturage, la surface de la parcelle et la taille du troupeau, il est dès lors aisé de déterminer le temps de séjour du troupeau suivant la formule savante suivante :

$$\frac{\text{Charge moyenne (équivalent moutons adulte/ha/an)} * 365 \text{ jours} * \text{surface (ha)}}{\text{Nombre de moutons adultes du troupeau}}$$

Attention cependant que, vu l'interdiction d'administrer des vermifuges en réserve, il est recommandé que le pâturage d'une parcelle n'excède pas 20 jours afin de ne pas laisser le temps aux parasites d'effectuer leur cycle et de surcontaminer le troupeau.

Le tableau suivant donne quelques exemples de chargements instantanés (nombre de bêtes composant le troupeau) correspondant à différents chargements moyens et différentes durées de pâturage :

Chargement moyen (équivalents-moutons adultes/ha/an)	Durée du pâturage / Chargement instantané		
	7 jours	14 jours	21 jours
1 (=0,16 UGB/ha/an)	52 moutons	26 moutons	17 moutons
2 (=0,32 UGB/ha/an)	104 moutons	52 moutons	35 moutons

[haut de page](#)

## Quelle fréquence ? Quid des zones refuges ?

Une fois le cap de la restauration passé, un passage du troupeau tous les ans n'est pas nécessaire. Pour une pelouse en bon état de conservation (structure et communautés végétales et animales), le passage du troupeau peut n'être envisagé que tous les 2 ou 3 ans selon les cas. Le gestionnaire d'une réserve naturelle doit toujours

garder à l'esprit que le pâturage n'est pas une fin en soi mais bien un moyen de gestion qui doit être correctement dosé.

De la même manière, si cela ne risque pas de compromettre la bonne gestion du site, il est très utile de maintenir des zones non gérées sur une parcelle. Ces parcelles ou portion de parcelles doivent permettre aux espèces présentes d'effectuer leur cycle complet sans perturbation majeure. Ces « zones refuges » peuvent être plus ou moins grandes (10 à 50% de la parcelle) selon l'état de conservation du site et des espèces présentes. Il s'agit souvent d'exclos délimités à l'aide de clôtures mobiles.



zone pâturée à gauche, zone refuge à droite. Un enclos mobile a été utilisé.

[haut de page](#)


---

## Le plan de pâturage

---

Il s'agit d'un document réalisé par le gestionnaire du site destiné à guider l'éleveur dans sa mission. Ce document, comprenant les cartes des parcelles, doit rassembler, par unité de gestion, l'ensemble des informations relatives au pâturage : la charge, le type d'animaux, la(les) période(s), les zones refuge, etc



Elaborer un plan de pâturage ne s'improvise pas. Il est nécessaire d'avoir une très bonne connaissance de l'ensemble du site, de dresser un état des lieux de la végétation et des populations animales présentes, d'identifier les formations végétales, de caractériser les habitats, d'identifier les menaces et les contraintes, de connaître la phénologie des espèces visées, ... Sur ces bases, des propositions de gestion peuvent alors être formulées en tenant compte de la hiérarchisation des enjeux écologiques présents.

Avec ou sans gestion, la végétation évolue ! Le plan de pâturage doit donc, lui aussi, faire de même et s'adapter aux nouvelles conditions.

Le pâturage sera ainsi très différent selon que nous sommes en phase de restauration d'un site ou en phase d'entretien. De même, il pourra se trouver complètement modifié par la présence de nouvelles espèces. Une bonne communication avec l'éleveur est dès lors fondamentale pour la bonne gestion d'un site. Celui-ci doit comprendre les enjeux du pâturage pratiqué et doit être impliqué dans l'orientation donnée aux gestions.

[haut de page](#)


---

## Pour en savoir plus

---

Les ouvrages et articles sur le sujet abondent et il serait fastidieux de tous les inventorier ici. Cependant, parmi tous les documents consultés, nous vous en recommandons deux en particulier :

- Bottin G. (2005), *Les pelouses sèches en Région Wallonne : guide pour leur évaluation, gestion et restauration*, Annexe au Rapport Intermédiaire : « Appui scientifique à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 en Wallonie : finalisation de la typologie Waleunis et synthèse des états de conservation, critères de restauration et mesures de gestion pour les habitats semi-naturels ouverts », FUSAGx - Laboratoire d'Ecologie, 216p.
- Muller F. et al. (2002), *Recueil d'expériences de gestion et de suivi scientifique sur pelouses sèches*, Espaces Naturels de France, Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, programme LIFE-Nature « Protection des pelouses sèches relictuelles de France », 132 p.

[haut de page](#)


---

## Agenda des activités

---

Cet agenda reprend des activités de sensibilisation ou des gestions de milieux organisées par le LIFE Héliantheme ou par toutes autres personnes sur notre zone de projet. Vous organisez une activité et vous souhaiteriez la voir paraître dans l'agenda de la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous [contacter](#).

Afin de ne pas alourdir la newsletter, seules les dates et les lieux se retrouvent ici. Pour plus d'informations sur ces activités, veuillez vous reporter à notre agenda en ligne [ici](#).

sam. 11 sept.	réserve Ardenne et Gaume de « la Heide de Gattes» (Aywaille)	sam. 02 oct.	Tunnel» (Bassenge)
sam. 11 sept.	gestion à la réserve du « Mont des Pins» (Bomal) : fauchage et débroussaillage	sam. 06 nov.	gestion à la réserve du « Mont des Pins» (Bomal) : fauchage et débroussaillage
dim. 12 sept.	visite guidée de la réserve naturelle de la Montagne St-Pierre à Visé	sam. 20 nov.	excursion naturaliste au sein de la réserve Ardenne et Gaume de « la Heide de Gattes» (Aywaille)
sam. 18 sept.	gestion à la réserve de « Modave» (Bomal) : fauchage et débroussaillage	sam. 20 nov.	gestion à la réserve « Aux Roches» (Flémalle) : fauchage et débroussaillage
<u>ven. 24 au dim. 26 sept.</u>	<u>Gestion : chantier intercommunautaire à la montagne St-Pierre (Visé)</u>	sam. 11 déc.	gestion à la réserve des "Spinets" (On) : gestion des ligneux
sam. 25 sept.	11ème séminaire sur la Biodiversité organisé par Le Génévrier asbl (Ferrières) - 1ère partie	sam. 18 déc.	gestion à la réserve « Aux Roches» (Flémalle) : fauchage et débroussaillage
sam. 02 oct.	11ème séminaire sur la Biodiversité organisé par Le Génévrier asbl (Ferrières) - 2ème partie		

Plus d'activités autour de chez vous sur l'agenda de [Natagora](#).

[haut de page](#)

*Cette newsletter est la vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de votre avis, à proposer des articles ou des activités, à poser des questions,...*  
*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de le faire savoir à [contact@heliantheme.eu](mailto:contact@heliantheme.eu).*



GroupMail :: Free Edition - v5.2.082